

316443-2026 - Contract modification

France – Non-hazardous refuse and waste treatment and disposal services – Marché public global de performance pour la conception et la réalisation de travaux et l'exploitation de l'unité de valorisation énergétique des déchets de Bourgoin-Jallieu Numéro de référence : 20230213
OJ S 89/2026 08/05/2026

Contract modification notice
Services

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: SITOM Nord-Isère

Email: contact@sitom-ni.fr

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Marché public global de performance pour la conception et la réalisation de travaux et l'exploitation de l'unité de valorisation énergétique des déchets de Bourgoin-Jallieu Numéro de référence : 20230213

Description: Marché public global de performance pour la conception et la réalisation de travaux et l'exploitation de l'unité de valorisation énergétique des déchets de Bourgoin-Jallieu. Le marché est composé d'une tranche ferme et de 3 tranches optionnelles.

Procedure identifier: 22bad453-5ebf-4d47-9798-ba795cd30e07

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 90513000 Non-hazardous refuse and waste treatment and disposal services

2.1.2. Place of performance

Postal address: UVE - Avenue des Frères Lumière CS42008 38307

Town: BOURGOIN-JALLIEU CEDEX

Postcode: 38307

Country subdivision (NUTS): Isère (FRK24)

Country: France

2.1.4. General information

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Marché public global de performance pour la conception et la réalisation de travaux et l'exploitation de l'unité de valorisation énergétique des déchets de Bourgoin-Jallieu Numéro de référence : 20230213

Description: Marché public global de performance pour la conception et la réalisation de travaux et l'exploitation de l'unité de valorisation énergétique des déchets de Bourgoin-Jallieu.

Le marché est composé d'une tranche ferme et de 3 tranches optionnelles. Numéro de référence : 20230213

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 90513000 Non-hazardous refuse and waste treatment and disposal services

5.1.2. Place of performance

Postal address: UVE - Avenue des Frères Lumière CS 42008

Town: BOURGOIN-JALLIEU

Postcode: 38307

Country subdivision (NUTS): Isère (FRK24)

Country: France

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal administratif de Grenoble

Information about review deadlines: Tribunal administratif de Grenoble

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal administratif de Grenoble

Organisation signing the contract: SITOM Nord-Isère

6. Results

Value of all contracts awarded in this notice: 118 134 434,00 EUR

6.1. Result lot identifier: LOT-0001

6.1.2. Information about winners

Winner:

Name of the tendering party: Groupement RONAVAL - SOHO ALTAS IN FINE

Leader of tendering party: RONAVAL

Official name: SOHO ALTAS IN FINE

Tender:

Tender identifier: Offre Groupement RONAVAL - SOHO ALTAS IN FINE

Identifier of lot or group of lots: LOT-0001

Value of the tender: 118 134 434,00 EUR

Subcontracting: No

Contract information:

Identifier of the contract: 20220113

Date of the conclusion of the contract: 13/02/2023

Information about European Union funds:

Organisation signing the contract: SITOM Nord-Isère

7. Modification

7.1. Modification

Identifier of the previous contract award notice: 145243-2023

Identifier of the modified contract: CON-0001

Reason for modification: Need for modifications because of circumstances which a diligent buyer could not predict.

Description: Un avenant N°1 a été signé le 12/04/2024 et notifié le 12/04/2024. Cet avenant N° 1 a permis, de scinder les prestations objets de la tranche optionnelle 1 en deux phases distinctes comme suit : • Travaux préparatoires indiqués et chiffrés dans l'annexe 2 à l'acte d'engagement dans sa version modifiée par le présent avenant ne nécessitant pas d'accord de la DREAL ; • Travaux de réalisation de la plate-forme proprement dits devant être autorisés par la DREAL Les annexes n°2 et n°4 à l'acte d'engagement ont été modifiées. Les articles 44 / 95.3 du CCAP ont été modifiés. Les modifications n'ont pas d'incidence financière. D'autre part, il modifie certaines dispositions techniques du marché liées à la vente des garanties d'origine, les stipulations initiales du CCAP s'avérant difficilement applicables car décorrélés des modalités de vente des garanties d'origine et de certificats de capacité usuellement pratiquées. Les articles 69.1 / 69.3 / 69.4 / 69.5 du CCAP ont été modifiés. Ceci ayant été rappelé, les trois premières années d'exécution du contrat ont été marquées par plusieurs événements significatifs conduisant les parties à se rapprocher, dans les conditions prévues par les dispositions de l'article L. 2194-1 du Code de la commande publique et des articles R. 2194-2 et R. 2194-5 du même code, afin de déterminer, par la voie du présent avenant n°2, les modifications devant être apportées aux stipulations du MGP signé et présentées ci-après. L'avenant N°2 signé et notifié le 10/03/2026 a pour objet d'adapter les stipulations du Marché public global de performance pour la conception et la réalisation de travaux et l'exploitation de l'unité de valorisation énergétique des déchets de Bourgoin-Jallieu signé le 13 /02/2023 afin de tenir compte, d'une part, des circonstances imprévues rencontrées depuis le début de l'exécution du contrat et, d'autre part, des évolutions nécessaires à la bonne exploitation de l'UVE de Bourgoin-Jallieu, notamment en ce qui concerne la performance de production d'électricité.

7.1.1. Change

Description of modifications: L'avenant N°2 porte sur les modifications suivantes : 1) Mise en place de nouvelles formules de révision des composantes de la rémunération, à savoir la part fixe (RF), la part proportionnelle (RP) et la composante GER (RGER), assorties d'un mécanisme de seuil de tolérance et de réexamen, destinées à garantir le maintien de l'équilibre économique initial du Marché. 2) La renonciation temporaire du SITOM NI à appliquer la pénalité pour non-atteinte de la quantité d'électricité garantie lorsque les arrêts de l'UVE résultent de manière directe, certaine et exclusive d'explosions de bouteilles de protoxyde d'azote présentes dans les déchets réceptionnés, sur les années 2025 et 2026. 3) De la même manière, il prévoit une renonciation temporaire à l'application de cette même pénalité de baisse de la quantité d'électricité produite résultant de l'encrassement avéré des échangeurs SCR, sur les années 2025 et 2026. 4) La révision de la pénalité applicable à la fourniture de chaleur au RCU, afin de la rendre cohérente avec les modalités d'exploitation effectivement observées. Il acte également la nécessité de réviser la pénalité applicable à PCAS SEQENS dans un avenant ultérieur. 5) Le changement du broyeur de la plateforme d'encombrants aux frais du Titulaire, ainsi qu'un recalage du calendrier de mise en service industrielle (MSI), du constat d'atteinte des performances garanties (CAPG) et de la réception, incluant les performances énergétiques associées. 6) La modification du programme de travaux initialement prévu au Marché concernant l'échangeur PCAS-SEQENS (art. 21.2.5 du CCTP), en vue de remplacer le seul faisceau en lieu et place du remplacement complet de l'échangeur et il prend en compte les conséquences financières qui en découlent. 7) La régularisation des travaux supplémentaires réalisés par RONAVAL, à la demande du SITOM NI, consistant en l'installation d'un bypass sur le silo REFIOM et la rénovation complète des deux ponts-bascules de l'UVE. 8) La prévision de transmission, par le Titulaire, d'un programme de travaux complémentaires ayant pour objet, d'une part, de prévenir les explosions de bouteilles de protoxyde d'azote et d'en réduire l'impact sur la production

électrique et, d'autre part, de procéder au remplacement ou à la remise en état des échangeurs SCR. L'impact financier de l'avenant n° 2 s'élève à 342 273,52 Euros HT, hors modification des formules de révision des prix. Le détail de ce chiffrage figure dans le rapport de présentation établi conformément aux dispositions des articles R. 2184-1 et suivants du code de la commande publique. Hors révision de prix, l'incidence financière de l'avenant n° 2 représente 0,29% du montant initial du marché, toutes prestations (études, travaux, exploitation) et tranches (TF, TO1 à TO3) confondues, pour un montant initial de 118 134 434,74 Euros HT.

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: RONAVAL
Registration number: 41030379600321
Postal address: 2 et 4 avenue des Canuts
Town: VAULX-EN-VELIN
Postcode: 69120
Country subdivision (NUTS): Rhône (FRK26)
Country: France
Internet address: <https://www.recyclage.veolia.fr/>

Roles of this organisation:

Tenderer
Leader of tendering party

Winner of these lots: LOT-0001

8.1. ORG-0004

Official name: Tribunal administratif de Grenoble
Registration number: 173 800 053 00014
Postal address: 2 Place de Verdun
Town: GRENOBLE
Postcode: 38000
Country subdivision (NUTS): Isère (FRK24)
Country: France
Email: greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Roles of this organisation:

Review organisation
Organisation providing more information on the review procedures

8.1. ORG-0003

Official name: SITOM Nord-Isère
Registration number: 380273000023
Postal address: Avenue des Frères Lumière CS42008
Town: BOURGOIN JALLIEU CEDEX
Postcode: 38307
Country subdivision (NUTS): Isère (FRK24)
Country: France
Email: contact@sitom-ni.fr
Telephone: 04 37 03 23 90
Internet address: <https://www.sitom-ni.fr>

Roles of this organisation:

Buyer
Organisation signing the contract

8.1. ORG-0002

Official name: SOHO ALTAS IN FINE
Registration number: 45120509000033
Postal address: 30 Quai Perrache
Town: LYON
Postcode: 69286
Country subdivision (NUTS): Rhône (FRK26)
Country: France
Internet address: <https://soho-archi.com/>

Roles of this organisation:

Tenderer

Winner of these lots: LOT-0001

Notice information

Notice identifier/version: c8bbb38b-8162-45f8-a159-9981c445caf0 - 01
Form type: Contract modification
Notice type: Contract modification notice
Notice subtype: 38
Notice dispatch date: 06/05/2026 17:20:54 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time
Languages in which this notice is officially available: French
Notice publication number: 316443-2026
OJ S issue number: 89/2026
Publication date: 08/05/2026